



ÉDITO

2018 : le début des grandes manœuvres

A deux ans de la prochaine échéance électorale, la majorité municipale passe à l'offensive en multipliant les rencontres pour faire état d'un (maigre) bilan de mi-mandat et en déclenchant (enfin) de "grands" projets. La manœuvre serait habile si elle n'avait pas été déjà usée par bon nombre de responsables politiques : 2 ans à se faire détester de ses administrés en appliquant de nombreuses mesures impopulaires (augmentation des impôts...), 2 ans à restructurer les services municipaux "à sa botte" et à constituer des réserves financières (vente, parfois à perte, du patrimoine municipal ; lourde imposition) et 2 ans de travaux, plus ou moins opportuns et mal maîtrisés budgétairement et techniquement, pour satisfaire un Maire mégalomane et omnipotent mais qui ne répond toujours pas aux préoccupations des Graulens.

Cette stratégie a eu payé mais ce serait sans compter aujourd'hui sur la prise de conscience des citoyens qui ne sont plus dupes de ces manipulations et dont on n'achète plus le vote à coups de petites gratifications et de grandes annonces.

Que vont procurer ces grands travaux (rénovation du front de mer et du quai du 19 mars, réhabilitation du Vieux Phare et de celui de l'Espiguette, renaturation du CHU, lancement de l'éco-quartier méditerranéen...) aux habitants du Grau du Roi ? Pouvoir se loger sans être obligé de s'expatrier, garer son véhicule sans risquer la "faillite bancaire", trouver un travail à proximité du lieu où on a choisi de vivre, évoluer dans une ville propre, sûre et animée tout au long de l'année et où l'activité économique et commerciale battrait 12 mois sur 12... : ces attentes, plus que légitimes, mais peut-être "basiques" pour certains, ne figurent toujours pas parmi les priorités de la majorité municipale.

Sophie Pellegrin-Ponsole
Conseillère Municipale
Vice-Présidente du Cercle du Grau

BUDGET COMMUNAL

Le changement n'est toujours pas pour maintenant !

C'est "sans fleur ni couronne" que nous "enterrerons" l'exercice 2017 car **cette gestion "d'(apparent) bon père de famille" ne révèle toujours aucune (ré)-orientation majeure pour contribuer au développement et au rayonnement de la Commune.**

A mi-mandat, **malgré les nombreuses alertes du Cercle du Grau, aucun effort de gestion n'a été opéré**, les charges générales en constante augmentation plombent toujours le budget de la Commune. Avec **une hausse des dépenses de fonctionnement de 42% depuis 2014 et de seulement 20% des dépenses d'investissement**, la majorité municipale s'enfonce dans la gestion du quotidien. Apparemment, traumatisée par la dette qu'elle a découverte en arrivant aux affaires, la Municipalité n'envisage plus aucun recours à l'emprunt jusqu'en 2020, préférant consommer les réserves financières, issues notamment des ventes du patrimoine municipal.

Avec une **augmentation continue des charges de personnel** (+10% sur les 3 dernières années), **une subvention au CCAS, chaque année en hausse** grâce à de fins tours de passe-passe, **des budgets mal maîtrisés pour de prétendus "grands travaux"** financés à grands coups d'avenants, (Esplanade de la Mer, Quai du 19 mars, renaturation du CHU...), il n'est de salut pour la municipalité que d'avoir recours à une **fiscalité matraquante** (+15% d'augmentation des taxes foncières et d'habitation depuis 2014) et à des taxes en tous genres (stationnement, location du domaine public...) qui représentent une **augmentation de 32% depuis 2014**, pour équilibrer un budget qui n'est toujours pas à la hauteur d'une commune comme Le Grau du Roi.

Ce n'est pas non plus avec une subvention stagnante, d'année en année, à 650.000 € pour l'Office de Tourisme (intégrée à la SEM Le Grau du Roi Développement avec le camping de l'Espiguette) que la majorité qui a choisi (à raison) de conserver les missions de promotion touristique dans le giron municipal, participera au développement de l'activité et de l'attractivité touristiques de notre territoire.

Mais **Le Cercle du Grau** subodore un revirement de situation pour les trois prochains budgets, notamment sur la section investissements où on observe une augmentation de l'investissement pour la requalification urbaine à hauteur de 42% entre 2018 et 2020. Même si l'éco-quartier plombera durablement ce poste budgétaire (7,3 millions d'euros), il ne serait pas surprenant que la perspective de l'échéance électorale incite Monsieur le Maire à engager, enfin, les travaux de voirie structurants nécessaires pour la Ville et pour le bien-être de ses résidents.

Retrouvez l'intégralité des délibérations des Conseils Municipaux sur www.lecercedugrau.com

Le Cercle du Grau : la vie citoyenne Autrement

Suivez l'actualité sur les dossiers de la commune et réagissez sur le blog du Cercle du Grau (www.lecercedugrau.com) et sur les réseaux sociaux Facebook (@lecercedugrau) et Twitter (@SophiePelp). Si vous souhaitez voir porter une question en Conseil Municipal, n'hésitez pas à nous contacter. Si, vous aussi, vous vous sentez concerné par la vie citoyenne locale, rejoignez **Le Cercle du Grau**.



Espace Cassel : toute une gestion à revoir

Avec un taux de fréquentation de moins de 43% sur l'année 2017, les spectacles proposés par l'espace Jean-Pierre Cassel sont loin de faire recette !

Sur la seule année 2017, il enregistre un déficit de près de 79.000 €, avec une dépense de 105.000 € pour les 18 contrats contre 26.000 € de recettes de billetterie. Et ce, sans compter les dépenses de fonctionnement pour l'accueil de ces spectacles (charges de personnels, électricité, nettoyage...) qui font grimper la note à 180.000 € de budget annuel pour l'Espace Jean-Pierre Cassel.

La programmation, aussi "éclectique" soit-elle, ne peut pas être remise en cause sans susciter une montée au front de la part de la majorité municipale, elle **ne semble pas pour autant séduire un large public**. Avec quatre spectacles ayant réuni moins d'une centaine de spectateurs, **on peut légitimement s'interroger sur la pertinence des choix artistiques** puisque le prix du billet, affiché en moyenne à 8,25€, ne serait pas la seule cause de la désaffection du public dans la salle.

Alors que des opérateurs privés du Grau du Roi proposant des spectacles de théâtre dans des salles, pourtant moins adaptées que l'Espace Jean-Pierre Cassel, parviennent à attirer plus de 300 spectateurs malgré un ticket moyen autour de 20€.

La Municipalité doit revoir son mode de gestion. La Ville n'a pas les moyens de poursuivre cette politique culturelle qui, sous couvert de favoriser l'accès à tous à la culture, ne satisfait qu'une poignée de fans, à la fois juges et parties. **Oui, Le Cercle du Grau insiste pour qu'un nouveau modèle économique soit envisagé** pour que justement rayonne cette belle salle de spectacles de 386 places. D'autres communes du littoral ont déjà fait d'autres choix, et plutôt avec succès...

"L'exemple n'est pas le meilleur moyen de convaincre, c'est le seul", disait Gandhi.

STATIONNEMENT

Vers une désertification et une paupérisation du centre-ville

Si l'on peut toujours s'interroger sur la pertinence et l'urgence qu'il y avait à entreprendre la rénovation du boulevard du front de mer, **la question du stationnement en centre-ville aurait mérité d'être davantage réfléchie**. En supprimant 85 places de stationnement sur le boulevard du front de mer, **la majorité municipale n'a pas saisi que c'était tout l'équilibre économique du centre-ville qu'elle mettait en péril**.

Désormais, les résidents et commerçants du centre-ville jettent leur dévolu sur les parkings de Port Royal, de la Poste et de la rue du Levant, non prévus pour du stationnement de longue durée. Ces aires de parking ne sont plus aujourd'hui en capacité d'accueillir la clientèle des magasins faisant l'effort de rester ouverts à l'année. Des clients qui commencent à fuir, des commerçants qui baissent leur rideau les uns après les autres, une absence de mesures en faveur de l'embellissement de la Place du Marché et des quais : **la désertification et la paupérisation du centre-ville, (elles aussi), sont en marche !**

Sans réflexion préalable, sans concertation, sans vouloir considérer qu'il y a aussi une vie en dehors de la saison touristique au Grau du Roi, **Monsieur le Maire a déstabilisé toute l'activité économique de la Commune**. Par ailleurs, en refusant l'installation de terrasses commerciales sur la future esplanade de mer, il prive le budget de la Commune de plus de 20 000 € pour l'occupation du domaine public, sans parler des 80 000 € de recettes de stationnement auxquelles il a déjà renoncé.

Un front de mer sans réelle attractivité commerciale, un centre-ville laissé aux mains de "mercenaires estivaux", l'absence de charte d'embellissement pour les commerces, un laxisme revendiqué face aux dérives d'occupation du domaine public, l'application de tarifs de stationnement sans cesse croissants, le choix de fixer l'amende post-stationnement à 35€... été comme hiver, **l'avenir économique du Grau du Roi s'annonce sombre**.



Place du Marché

Agenda

- Conseil Municipal : 27 février à 18:30
- Conseil de Quartier de Port-Camargue : 2 mars à 18:00 - Salle Carrefour 2000
- Conseil de Quartier Centre-Ville : 13 Mars à 18:00 - Hôtel de Ville
- Conseil de Quartier Boucanet : 22 mars à 18:00 - Salle Les Argonautes
- Conseil de Quartier Rive Gauche : 26 mars 2018 à 18:00 - Hôtel de Ville
- Conseil Municipal : 28 mars à 18:30

les trottoirs dont le revêtement est déjà posé, différences de niveau entre les trottoirs et le seuil de certaines habitations... **autant de "finitions" qui feront certainement l'objet de nouveaux avenants au marché des travaux, par manque de coordination et d'anticipation.**



Adhésion au Cercle du Grau

Nom :

Adresse postale :

Abonnement à l'E-newsletter numérique

oui

non

Prénom :

Code postal :

E-mail :

Date de naissance :

Ville :

E-mail :

Profession :

Tél :

Le Cercle du Grau
Impasse Louis Ponsole 30240 Le Grau du Roi
E-mail : lecercleredugrau@yahoo.fr